



PROJETS DE RÉSOLUTIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL PROCHAIN

A la suite de la réception des projets de résolutions déposés par le Comité d'Entreprise d'Icade et par Crédit Agricole Assurances, le Conseil d'administration s'est réuni ce jour.

Le Conseil, à l'unanimité, a recommandé le projet de résolution déposé par le Comité d'Entreprise visant à l'attribution de 40 actions gratuites à l'ensemble des salariés.

Le Conseil, à la majorité, a également décidé :

- de coopter Monsieur Jean-Marc Morin, ancien directeur juridique de la CDC, comme administrateur d'Icade au poste laissé vacant à la suite de la démission de Madame Cécile Daubignard,
- et donc d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale prévue le 25 avril 2018, la ratification de la cooptation de Monsieur Jean-Marc Morin comme administrateur,
- de ne pas recommander les 3 résolutions présentées par Crédit Agricole Assurances portant d'une part sur la nomination de 2 administrateurs représentant Crédit Agricole Assurances et d'autre part sur la nomination de Monsieur Pierre Marlier proposé en tant qu'administrateur indépendant.

Les résolutions susvisées seront soumises au vote de l'Assemblée générale du 25 avril 2018. Ces nouveaux projets de résolutions et l'exposé des motifs figureront prochainement sur notre site Internet : <http://www.icaide.fr/finance/espace-actionnaires/assemblees-generales>

Le Conseil d'administration indique que, en fonction du résultat des votes lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2018, le nombre d'administrateurs indépendants pourrait être augmenté selon les principes de sélection et de nomination de la Société, et ce pour respecter les règles du code AFEP-MEDEF.

À PROPOS D'ICAIDE

L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine pdg au 31/12/17 : de 10,8 Md€) à la promotion (CA économique 2017 de 1 209 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icaide.fr

CONTACTS

Guillaume Tessler,
directeur communication financière
et relations investisseurs
+33(0)1 41 57 71 61
guillaume.tessler@icaide.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard,
responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icaide.fr